

C'ÉTAIT COMME UN SOLEIL (L'électricité)

Un trace d'éclairage

Au début du siècle, dans les maisons, on s'éclairait dans la pièce principale avec des lampes à pétrole ou, parfois, des lampes à acétylène. Mais au tout début du siècle, l'hiver, pour reprendre ou faire d'autres menus travaux, les femmes se contentaient d'un **lum a coeta** suspendu au coin de la cheminée (Marie-Jeanne). Cette lumière à queue est une petite lampe à huile. Il n'existe aucun système d'éclairage des rues. « Les nuits sans lune on y voyait rien, c'était obscur comme la pègue (poix) » (Lucie). Le conseil municipal fait installer douze réverbères. Ces lanternes fonctionnent au pétrole. Elles produisent une faible lueur. Elles éclairent d'autant moins la rue que, pour des raisons d'économie, elles sont très éloignées les unes des autres. « Entre deux lampes, il y avait une estirade » (mon père). En 1912, le village est doté de l'électricité, mais l'éclairage des rues restait « bien maigre ». Il y a peu de réverbères, et d'une faible puissance. La lueur n'arrive pas à terre. « On voyait seulement « une trace de lampe (une lampe malingre) qui brillait de loin en loin, à chaque tournant. » Le changement s'effectue également à l'intérieur des maisons. La plupart des installations électriques se limitent à une ampoule et une prise, dans la pièce principale, la cuisine. « Au début on avait même pas fait installer une prise, et on prenait les lampes qui consommaient le moins, des vingt-cinq bougies, peut-être moins encore » (Henri Bouet). « Et même quand on avait l'électricité, au début, le soir on utilisait le **lum a coeta** pour économiser » (Robert Bancel). Et pourtant l'arrivée de l'électricité est vécue comme un événement. Etienne Marioge s'en souvient avec nostalgie : « Tu tournais un bouton et c'était comme un soleil. **Te regalavas.** » Tu te régala. Quel progrès par rapport aux traditionnelles lampes à pétrole ! « **Aquò fumava coma una renardièra.** » Elles fumaient comme un terrier de renard.

Totjorn bordonejava

Le premier achat des familles est généralement celui du fer à repasser. Mais cela n'empêche pas, par mesure d'économie, de se servir des vieux fers qu'il faut chauffer sur la plaque du fourneau. Certains achètent des postes radio à galène, comme Monsieur le curé Barral. Etienne Marioge se souvient des soirées passées chez lui avec ses amis : « On cherchait avec un fil, sur la galène. **Totjorn bordonejava** », ça bourdonnait toujours. « Monsieur Barral nous disait : Vous verrez, un jour il y aura des images. On y croyait pas trop. » A partir de la fin des années 50 la population s'équipe peu à peu en « télévisions », machines à laver, « frigidaires » et autres appareils. Les critiques ne se font pas attendre : les machines à laver escagassent (abiment) le linge, la télévision empêche les enfants de faire leurs devoirs, avec le mixeur on ne fait pas de la purée mais de la colle, la soupe n'a pas le même goût que celle passée au moulin à légumes. Les premiers propriétaires de postes de télévision sont « le Château », puis le café, pour des raisons professionnelles, et des pélos comme Aimé Martin ou Etienne Bouet. Mais d'autres, bien moins riches, en achètent également, en particulier Fernando. C'est un ouvrier maçon, immigré italien de surcroît, et père de famille nombreuse ! Autant dire qu'il est situé au bas de l'échelle sociale villageoise. Le commérage se déchaîne : « Avec cinq enfants, il aura payé son poste grâce aux allocations familiales ! » En fait, n'étant pas propriétaire, Fernando n'a pas le souci d'économiser pour acheter des terres ! Il peut dégaviller, gaspiller. En toute rigueur, il faut ajouter qu'il est très habile et améliore ses fins de mois en effectuant divers travaux de bricolage pour les gens. Mais si Fernando achète, parmi les premiers, une télévision, c'est peut-être aussi pour le plaisir de « dire merde à tout le monde ». Milasse racontait qu'un jour Blanchette, un peu sourde, venant chez eux voir la télévision, s'informe du programme. Du haut des escaliers on lui crie : - Y a Zitronne ! (Le plus célèbre présentateur de l'époque) - **Si tròna, m'en vau a mon ostal !** S'il tonne je rentre chez moi !

Comme pour la TSF, l'arrivée de la télévision est l'occasion de regroupements d'amis en soirée ou le dimanche. Les enfants sont les premiers concernés. Leur grande préoccupation est de pouvoir suivre les aventures de Rintintin, Cochise et Géronimo le jeudi, jour de repos des écoliers, et d'assister au film du dimanche après-midi. Au début ils sont accueillis au café, moyennant l'achat de quelques bonbons à l'entracte. Cette opportunité n'ayant pas duré, il ne leur reste plus qu'à se faire inviter. Les amis des cinq enfants Chaze se ramassent dans leur maison où l'on voit parfois quinze ou vingt personnes s'entasser face au poste. Les parents compatissent, peut-être avec un brin d'ironie, pour ces familles qui reçoivent toute une ninèille (nuée d'enfants) : « Ils ont une belle passarella », ils ont une belle patience. D'autant plus que les soirs de matches de foot ou autre événement, les hommes se ramassent à leur tour.

Extrait de son ouvrage : *Des platanes, on les entendait cascailler, Vivre et parler dans un village du midi.*
Pour toute information sur les publications de l'auteur, voir www.renedomergue.com

OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :
Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire
Rédaction : L. DURET
Photos : Laurent Nardini, Laetitia Duret
Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :
mairie.montpezat@wanadoo.fr - 04 66 81 10 66
<http://facebook.com/pages/montpezat>
www.montpezat-gard.fr

LEPETITMONTPEZAGAU

BULLETIN MUNICIPAL N°26

JANVIER
FÉVRIER 2022



LES VOEUX DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La crise sanitaire que nous traversons a nécessité une adaptation rapide de nos services pour faire face à l'urgence et continuer à assurer le fonctionnement de l'administration. Nous avons dû rapidement revoir nos priorités pour protéger nos équipes et maintenir la qualité des services, en dépit des impacts durables de cette crise toute aussi inédite qu'intense.

Dans ce monde en transition et en crise il faut apprendre à vivre avec ce virus même si nous n'en connaissons toujours pas le potentiel évolutif...

De ce fait des retards ont été pris mais, malgré un contexte difficile, l'équipe municipale continue à réaliser les investissements d'avenir que nous avons planifié ensemble pour améliorer votre quotidien.

Comme prévu, la vidéoprotection a été mise en service en Mars 2021, les jardins partagés ont déjà produits beaucoup de légumes, le citystade est aujourd'hui très utilisé, le trottoir entrée village rue de Nîmes est terminé et des plantes viendront agrémenter la finition, la fibre optique continue à être déployée, l'éclairage public consomme toujours moins et la commune s'est rendu propriétaire de parcelles stratégiques tout en vendant des parcelles constructibles...

Enfin du petit matériel a été acheté pour améliorer le service public. Le projet de parc photovoltaïque citoyen continue le long chemin des études d'impact diverses et variées, l'horizon potentiel est 2025.

Je tiens à préciser que tous ces investissements ont été autofinancés par la commune avec l'aide de multiples subventions ! Nos excellents résultats de gestion ont donc permis d'investir tout en réduisant la dette.

Concernant les projets à venir, le projet cœur de village est lancé par l'enfouissement des réseaux secs ainsi que la réhabilitation de la maison Marseille qui a obtenu 80 % de subvention et deviendra la future maison des associations...



Le projet de "La Queytrade" est enfin "sur les rails". En effet nous terminons l'année par une excellente nouvelle qui voit la commune devenir propriétaire de l'emprise foncière, via l'EPF, sur laquelle sera implantée une crèche communautaire associée à un relai d'assistantes maternelles, une salle des fêtes, une maison médicale et des logements pavillonnaires.

Je tiens à remercier publiquement M. Thierry De Vignet De Vendeuil de sa bienveillance sur ce dossier compliqué. Comme le furent ses aïeux, sur la commune depuis plus de 500 ans, il a su être présent, compréhensif et impliqué dans nos projets d'avenir.

Les problèmes de loi sur l'eau étant réglés, le permis de construire de la maison en partage est déposé et devrait voir son lancement dès la fin d'année 2022...

En parallèle aux gros projets, de plus petits feront l'objet de demandes de subventions concernant la sécurisation des voiries et de l'école. Les infrastructures communales tels médiathèque, appartements, toiture temple et petits matériels sont également étudiés et planifiés.

Concernant l'eau potable, comme je l'ai déjà écrit, nous continuons à travailler sur des solutions qui assureront la pérennité de la ressource. Cependant afin d'en optimiser la consommation j'ai proposé de donner un bonus aux foyers les plus économes.

Le président D. Lecourt et le conseil syndical ont validé cette proposition, ainsi les foyers qui consommeront 60m3 verront leur facture baisser de 17%, par opposition les consommations supérieures à 400m3 (soit 9 % de la population) seront augmentées.

Ces projets structurants ne pourront se faire que sur la base de finances saines dont vous trouverez la traditionnelle analyse détaillée de Didier Lecourt plus loin dans ce journal.

Une chose est d'ores et déjà acquise : il n'y a pas eu depuis mon arrivée en 2014 et il n'y aura pas, pour cette année 2022, d'augmentation des taxes communales !

Nous entrons maintenant dans une phase d'investissements, certes très structurants mais aussi très significatifs, nous aurons donc recours à l'emprunt. Mais comme je m'y suis engagé ce sera dans des proportions calculées, appropriées et planifiées qui ne mettrons pas en danger nos équilibres financiers.

La vie continue et les commissions citoyennes mises en place ne fonctionnent pas forcément comme je le souhaite mais la situation ne le permet pas. Afin de s'adapter à la situation et offrir la possibilité à tous les citoyens d'être mieux informé avec un système d'alerte par notification et même en cas d'urgence envoi de SMS, mais aussi d'être acteur avec la contribution citoyenne en ligne "Féliciter, Proposer, Signaler" ou encore les contacts élus... un nouveau site internet va être mis en ligne.

De plus et comme vous le savez mon bureau est ouvert tous les Jeudi et Vendredi matin ou bien sur simple rendez-vous.

Enfin le conseil municipal des jeunes a déjà fait des projets et, toujours dans la mesure du possible, nous continuerons à faire avancer les idées de nos décideurs de demain dans un esprit démocratique.

Les objectifs sont clairs, le cap est fixé, les projets sont lancés et les résultats seront le fruit de tout ce travail de réflexions "citoyennes".

2021, à l'image de 2020, a été une année transitoire et dans ces circonstances exceptionnelles, je veux ici rendre hommage à la mobilisation sans faille de nos employés municipaux et de toutes les personnes investies comme toujours lorsque l'essentiel est en jeu.

Je conclurai cet éditorial en citant Jean Jaurès "L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir."

Voilà...Les grandes tâches sont lancées et l'espoir c'est la fin de la pandémie, en attendant je vous souhaite une belle année 2022 qu'elle soit la plus douce possible dans ce monde en crise et en transition.

ASSOCIATIONS

Nouvelle association des parents d'élèves.

L'APE de l'école de Montpezat est formée et ouverte à toutes et à tous !

Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir acteur de la vie de l'école.

Cette association est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser diverses manifestations telles que Noël, Pâques, carnaval, Kermesse de fin d'année... ainsi que des événements qui permettront de financer différentes activités scolaires pour nos enfants.

Si vous souhaitez nous aider pour l'organisation des festivités, ou même nous donner des idées, contactez directement les membres de l'APE par :

► Mail : apemontpezat@gmail.com

► Tél : 07.81.09.25.42

► Facebook : APE Montpezat

Ensemble pour nos enfants !
LEGRAND Alexandra et BENETIR Morgane.



“ Le 03 décembre 2021 est née une nouvelle association de parents d'élèves de la volonté de quelques mamans qui ne se résignaient pas de l'absence d'une telle association dans leur village et ce dans l'intérêt des enfants de l'école de Montpezat.

L'opération gâteaux/crêpes organisée le 17/12/2021, la première de l'APE de Montpezat, a rencontré un franc succès à la plus grande satisfaction de ses nouveaux membres.

Je tiens par ailleurs à souligner la qualité du travail accompli et l'investissement consenti par l'ancienne association de parents d'élèves, et ce depuis de nombreuses années, et remercie l'ensemble des bénévoles sincèrement et chaleureusement.

”

Didier Lecourt
Adjoint aux associations

- CLUB TAURIN -

DISTRIBUTION DES PANIERS GARNIS AUX AINÉS :

Comme l'année dernière et afin de protéger les plus fragiles, le repas des aînés a été remplacé par une distribution de paniers garnis.



FESTIVITÉS DE NOËL :

Malgré le contexte sanitaire difficile nous empêchant d'organiser toutes les animations que nous aimerions vous proposer, quelques moments ont ravis petits et grands en décembre !

Inauguration des illuminations :

Avec les enfants du Conseil municipal des Jeunes pour décorer le sapin !



Concours de dessins du CMJ :

Merci à tous les participants au concours de dessins. Toutes les œuvres sont exposées à la médiathèque et les enfants ont décerné le prix du plus beau dessin de l'année à ...



Calèche du Père Noël :

Le Père Noël a fait son apparition comme chaque année pour un tour en calèche avant une distribution de goûters.



Décor de Noël :

Un tableau est venu orné la place des commerces grâce au talent de peintre de Philippe Coulet et aux enfants du CMJ !



Le Maire Jean-Michel Andriuzzi, Carole Nardini, et Philippe Coulet, entourés des enfants du CMJ.

Au total il m'aura fallu environ 27 H, je me souviens du premier jour, seul devant cette grande étendue de blanc, mais j'avais l'inspiration alors... J'ai commencé à faire le dessin sur les tables du cercle pour le finir avec la dynamique et sympathique participation des enfants durant 3 semaines. Je me souviens de cette fois où j'ai peint dans la réserve, cet endroit qui sert pour entreposer les chaises et autres pour la salles du foyer, mais avec l'inspiration peu importe l'endroit ! Les plus grand ont peint aussi dans des endroits si peu confortable surtout en intérieur ! Enfin voilà 4 semaines plus tard, me voilà sincèrement heureux de vous l'offrir !

Philippe Coulet

ANNEE 2021, ANNEE DE TRANSITION

L'année 2021 s'est achevée avec un résultat excédentaire en fonctionnement de 178 385€ (137 245€ en 2020). Les ressources propres encaissées par la commune au titre du remboursement de la TVA et de la taxe d'aménagement assise sur les permis de construire se sont élevées à 49 497€.

Globalement l'excédent de fonctionnement et les ressources propres s'élèvent à 227 882€ : **cette somme permet à la commune d'autofinancer le remboursement de la dette en capital de ses emprunts (63 360€) et la totalité des dépenses d'équipement réalisées en 2021 (146 098€).** C'est le signe d'une gestion saine et équilibrée.

Au 31/12/2021, l'investissement global présente un déficit de 90 702€ (149 719€ au 31/12/2020).

Ce qui veut dire qu'au budget 2022 nous pourrions reporter en fonctionnement une recette de l'ordre de 82 000€ (30 000€ lors de la confection du budget 2021).

Les dépenses réelles de fonctionnement (739 473€) augmentent de 2.41% par rapport à 2020 alors que les recettes réelles de fonctionnement (942 903€) progressent de 6.89%.

Le poids budgétaire des frais de personnel et de l'annuité de la dette a été plus faible en 2021 (pour les salaires 31% contre 33% en 2020, pour la dette 7% contre 9.5% en 2020).

L'encours de la dette (capital des emprunts restant à rembourser au 31/12) poursuit sa baisse et s'établit à 205 000€ (268 000€ au 31/12/2020).

Au final :

Tous les résultats sont en nette amélioration grâce notamment à des dépenses de fonctionnement maîtrisées (les dépenses de gestion courante sont en baisse de 4.38%) et à un niveau de recettes d'investissement en augmentation de près de 14%.

Sans recours à l'emprunt, la commune a plus qu'autofinancer ses dépenses d'investissement. Le niveau historiquement bas de l'encours de la dette autorise ce recours pour le financement des futurs projets structurants.

Didier Lecourt

CITOYENNETÉ

Inscription sur les listes électorales :

Les 10 et 24 avril 2022, les Français sont appelés aux urnes pour élire leur prochain(e) président(e). Pour pouvoir voter à cette élection, il est impératif d'être inscrit sur une liste électorale. Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous avez jusqu'au 4 mars prochain pour le faire ! Rien de plus simple : venez en mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire cerfa n°12669 (que vous pouvez aussi retrouver sur place).

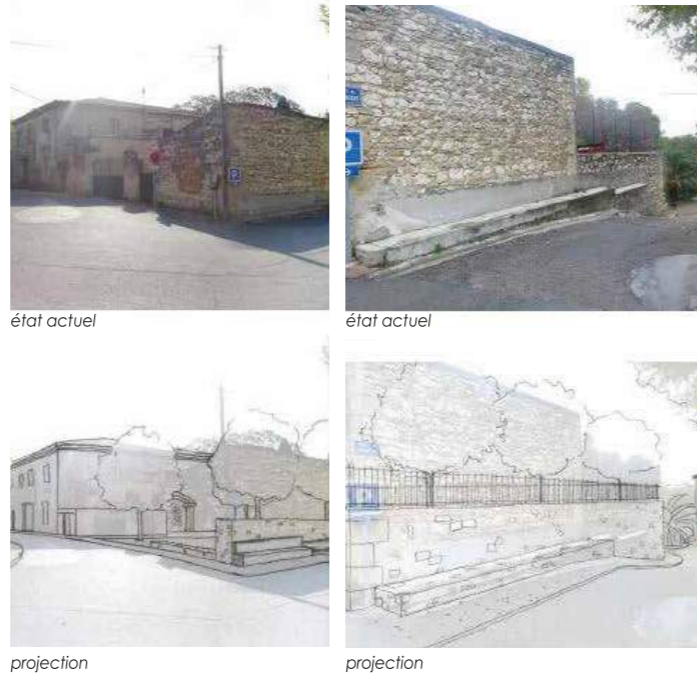


Les travaux d'enfouissement :

De nouveaux travaux d'enfouissement des réseaux électriques vont commencer au parking des arènes, Place des Platanes et rue de Sommières. Pour rappel, ces interventions ont toutes fait l'objet de conventions entre les propriétaires et le SMEG. Pour tous les propriétaires n'ayant pas signé de convention, l'enfouissement ne pourra pas être réalisé et les risques encourus seront désormais à la charge des propriétaires.

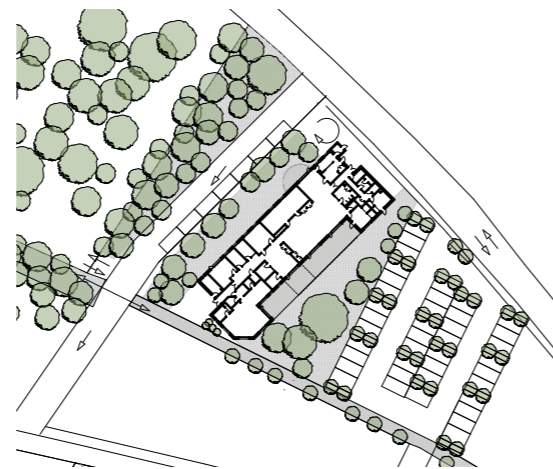
Travaux à la Maison Marseille :

Ce projet ayant obtenu 80% de subventions, les travaux vont pouvoir débuter. L'assistant à maîtrise d'ouvrage finalise les dernières études qui seront ensuite proposées aux futurs utilisateurs de la Maison des Associations avant le lancement des travaux. La livraison est prévue à l'horizon 2023.



Une crèche communautaire :

La Communauté de Communes du Pays de Sommières a décidé d'implanter une crèche communautaire à Montpezat pour répondre aux besoins de la population du Nord Sommiérois. Cette dernière verra le jour sur le site de la Queyrade et sera totalement financée par la CCPS, la commune ne fournira que l'emprise foncière. La crèche sera accompagné d'un Relais d'Assistante Maternelle.



Jardins partagés :

Un espace convivial a été aménagé avec l'installation d'une pergola et de tables et chaises.

Le service de collecte des déchets de la CCPS a également mis en place un composteur afin de recycler les déchets des jardiniers.



Nettoyage du Gérancieux :

L'équipe verte de l'EPTB Vidourle interviendra à partir du 10 janvier 2022 et ce pour une durée estimée à 10 jours sur la commune, afin de procéder à des travaux de débroussaillage et d'abattage sur le Gérancieux.

Collecte des sapins :

Jusqu'à la fin du mois de janvier, déposez vos sapins naturels ou artificiels, dont vous souhaitez vous débarrasser, dans l'enclos prévu à cette effet sur le parking de la Garenne. Nos employés se chargeront de les déposer en déchetterie.



Belle et heureuse année à tous nos lecteurs !

RAPPEL DES HORAIRES

Lundi : 17h30 - 19h00
 Mercredi : 16h30 - 17h30
 Vendredi : 17h30 - 19h00
 Samedi : 10h30 - 11h30



Inscriptions et prêts gratuits !

Renseignements : 04 66 81 78 26